

**Réunion du Comité de l'Internationale Socialiste sur les Migrations
Rabat, Maroc, 1 juin 2015**

DÉCLARATION

Original: Espagnol

1. La migration est un phénomène global qui touche tous les pays et tous les continents.
2. Les migrants sont avant tout des êtres humains et, à ce titre, ils jouissent de droits.
3. Les situations de crise et les conflits graves qui se manifestent dans diverses régions du globe se traduisent par des pertes tragiques et irréversibles d'innocents parmi les victimes de situations dont elles ne sont pas responsables. Vu la recrudescence de ces tragédies, le Comité pour les migrations a décidé de se réunir de toute urgence pour discuter de la situation et demander des mesures immédiates.
4. L'Internationale socialiste espère trouver des solutions exhaustives, durables et équitables, susceptibles de s'attaquer aux causes profondes de la migration forcée.
5. L'Internationale socialiste est bien consciente de l'obligation morale d'agir de façon urgente pour mettre fin à ce bain de sang, qui remet en question les principes fondamentaux de l'ordre social.
6. Le Comité pour les migrations de l'Internationale socialiste exhorte tous ses partis membres à rester fidèles à leurs principes et à agir de manière décisive dans des circonstances où la neutralité et l'indifférence ne sont pas une option.
7. Nous devons rejeter les solutions aux crises humanitaires qui seraient fondées sur la logique ou sur la force, ou s'appuieraient exclusivement sur le maintien de l'ordre. Nous rejetons également la criminalisation des migrants. Dans leur situation précaire, ils ne peuvent, quelles que soient les circonstances, être considérés comme étant responsables de leur situation.
8. Nous, socialistes, devons être guidés par les principes et les valeurs que nous avons partagés en tant que socialistes, à savoir le respect de la dignité de toutes les personnes, l'égalité en termes de droits et d'opportunités et la quête de la justice dans toutes les actions : il n'existe pas d'objectif politique plus important, plus urgent que la sauvegarde de ces principes.
9. Nous incitons vivement les gouvernements socialistes et les représentants des partis à tous les niveaux à proposer immédiatement des initiatives efficaces et à s'engager à agir de toutes leurs forces et en s'appuyant sur toutes leurs ressources pour endiguer les pertes de vies humaines résultant des migrations illégales.
10. Il convient de chercher à obtenir l'accord et l'engagement des divers États, à la fois au niveau des institutions régionales et dans le contexte des Nations Unies ; cependant, la responsabilité individuelle des États ne peut pas attendre, ni dépendre de l'existence de ces accords ou engagements à l'échelon supranational.
11. Les États sont dans l'obligation de respecter le droit international, en vertu des traités et conventions dont ils sont parties, mais ils ont aussi le devoir moral d'agir sans tarder

pour sauver des vies humaines qui dépendent d'actions et de décisions qui sont en leur pouvoir.

- 12.** L'Internationale socialiste tient à souligner le cas des victimes de situations rentrant dans le cadre de la Convention de 1951 et exhorte tous les pays signataires à respecter scrupuleusement les dispositions de cette dernière.
- 13.** Le cas des Rohingyas en Birmanie exige que la communauté internationale dans son ensemble et les pays avoisinants en particulier prennent leurs responsabilités et protègent ces peuples persécutés dans leur lieu d'origine, qui ne bénéficient d'aucune protection internationale permettant de mettre fin à l'oppression qu'ils subissent, ni même du moindre geste de solidarité qui puisse leur offrir un refuge. L'Internationale socialiste exhorte les autorités birmanes à cesser les persécutions en tout genre que subissent les Rohingyas, à reconnaître leur nationalité et les droits qui sont les leurs.
- 14.** Les populations des pays d'Afrique subsaharienne sont affectées par des conflits armés, sociaux et d'égalité des sexes, et par une extrême pauvreté. L'émigration est le seul recours qu'elles ont pour y échapper. Bien que les feux des médias soient tournés vers les migrants traversant la Méditerranée, la nouvelle carte géopolitique des flux migratoires montre que, dans leur majorité, ces migrants se rendent dans d'autres pays d'Afrique.
L'Internationale socialiste exhorte les partis socialistes de cette région à renforcer leur politique de protection des migrants afin de garantir leur sécurité et le respect de leurs droits.
- 15.** Le Maroc est l'un des pays de transit qui est devenu un pays de destination pour beaucoup, et les autorités ont cherché à mettre en place une politique d'acceptation et d'intégration.
- 16.** Trop souvent, les migrants visant l'Europe comme destination finale, sont victimes d'abus des réseaux de trafiquants cupides et impitoyables qui les mettent dans des situations où ils risquent leur vie.
L'Internationale socialiste appelle de toute urgence tous les responsables politiques à lutter contre ces organisations criminelles, mais aussi à utiliser tous les moyens en leur possession pour prévenir d'autres pertes de vies humaines.
Il importe également de s'attaquer en priorité aux différentes causes, de réfléchir aux perspectives et aux solutions dans le cadre d'un dialogue franc auquel participeront les leaders politiques d'Europe et d'Afrique, afin de trouver des solutions globales, équitables et pérennes aux crises qui provoquent des migrations forcées.
- 17.** Outre les actions mises en œuvre directement par les États, des organisations comme l'UNHCR qui sont vouées à la prise en charge de millions de réfugiés et victimes de conflits, ont besoin de toute urgence de ressources financières plus importantes pour répondre à des besoins croissants. Nous appelons donc tous les États à contribuer ensemble à la prise en charge de ces coûts inévitables.
- 18.** Lors de sa prochaine réunion, qui aura lieu les 6 et 7 juillet, au siège des Nations unies à New York, l'Internationale socialiste réfléchira à l'adoption d'un engagement international à l'échelle mondiale, y compris l'adoption d'une Charte des droits des migrants, qui deviendra un code de conduite obligatoire pour l'action politique de ses partis membres.